

République de Guinée

Travail - Justice - Solidarité

ASSEMBLEE NATIONALE

Loi n°/2016/.....004...../AN

AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT AFD N°CGN111801 W SIGNEE LE 03 AOUT 2015 ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET L'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD) DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET « FONDS COMMUN POUR L'EDUCATION DE BASE» (FOCEB).

L'Assemblée Nationale ;

Vu la Constitution, en ses articles 72 et 149 :

Après en avoir délibéré, adopte la loi dont la teneur suit :

Article 1^{er} : Est autorisée la ratification de la convention de financement AFD n°CGN117801 W signée le 03 Août 2015 entre le Gouvernement de la République de Guinée et l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Fonds commun pour l'Education de base » (FOCEB).

Article 2 : La présente Loi qui prend effet à compter de sa date de Promulgation sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République et exécutée comme Loi de l'Etat.

Conakry, le.....18 JAN. 2016.....

Le Secrétaire de Séance

El Hadi Dembo SYLLA



Le Président de Séance

Claude Kory KONDIANO

